

*Les subsides***ORDRES INSCRITS AU NOM DU
GOUVERNEMENT**

[Traduction]

LES SUBSIDES

JOUR PRÉVU AUX TERMES DE L'ARTICLE 82 DU RÈGLEMENT—
ADOPTION DU BUDGET DES DÉPENSES PRINCIPAL POUR
L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 MARS 1987

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. de Cotret:

Que le budget des dépenses principal pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1987, déposé sur le Bureau le jeudi 27 février 1986, soit agréé.

M. Jim Hawkes (Calgary-Ouest): Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir poursuivre pendant encore dix minutes sur ce budget principal des dépenses qui est semblable à celui qui a été présenté il y a un an, mais ces deux budgets sont bien différents des autres budgets des dépenses dont la Chambre a été saisie pendant un certain nombre d'années d'affilée. Il existe plusieurs différences qui méritent d'être soulignées.

La plus importante caractéristique de ce budget principal des dépenses, c'est d'être bien réel. Le gouvernement ne planifie pas ses dépenses dans l'abstrait. Lorsque les libéraux étaient au pouvoir et que nous formions l'Opposition, nous n'avons cessé de reprocher au gouvernement de ne pas présenter les véritables chiffres. Il fallait généralement attendre près de deux ans pour que le comité des comptes publics nous fasse part des chiffres réels. Nous apprenions alors que le gouvernement avait dépensé 15 ou 20 p. 100 de plus que ce qui était prévu dans le budget principal. Ses recettes étaient inférieures aux prévisions et ses dépenses, supérieures. C'est ce qui explique nos graves problèmes financiers actuels.

Je voudrais rendre publiquement un hommage au Président du Conseil du Trésor (M. de Cotret) pour l'exactitude de son dernier budget principal des dépenses. Je suppose qu'il en ira de même de celui-ci. Je crains que dans deux ans, quand nous parlerons à la Chambre de ce budget principal des dépenses, nous verrons que si une erreur a été commise, ce fut que les dépenses auront été surestimées au lieu d'être sousestimées. La chose est importante pour l'avenir du pays.

Dans ce budget principal des dépenses, on trouve les crédits de chaque ministère. Dans le peu de temps qui me reste, je voudrais examiner certains changements positifs à la politique officielle qui sous-tend ce budget principal des dépenses. Je voudrais également mettre en contraste mon opinion et celles des députés de l'Opposition officielle et du Nouveau parti démocratique.

Je voudrais aussi parler de chômage, notamment de chômage chez les jeunes. Ceux d'entre nous qui ont siégé à la Chambre et qui ont fait partie de certains comités se sont rendu compte de la véritable tragédie que représente le chômage des jeunes. Nous avons vu le phénomène prendre de l'ampleur dans les années 80 jusqu'en 1984. Nous avons noté une réduction sensible de ces chiffres depuis que les Canadiens ont fait preuve de sagesse en élisant un nouveau gouvernement en 1984. Le taux de chômage des jeunes diminue au lieu d'augmenter. Toutefois, la situation est encore tragique. Un trop grand nombre de jeunes ne peuvent obtenir ce premier emploi qui leur permettrait d'acquérir l'expérience voulue menant à un emploi à plein temps et, en définitive, à une carrière.

La ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M^{lle} Macdonald) a annoncé une modification de principe peu de temps après avoir été nommée à ce portefeuille. Elle a déclaré qu'elle utiliserait les crédits que la Chambre accorde pour les programmes de création d'emplois et tenterait de les utiliser plus efficacement pour englober un plus grand nombre de jeunes. Elle a ajouté qu'elle s'efforcerait de rendre plus positive leur expérience du travail.

L'été dernier, dans le cadre du programme EEET, la ministre a créé plus de 100,000 emplois avec le même montant d'argent dont disposaient les libéraux en 1984, leur dernière année au pouvoir. Le gouvernement précédent n'avait créé alors que 65,000 emplois. C'est une amélioration de 50 p. 100. Et les emplois étaient différents. D'abord, ils différaient du point de vue des salaires. En moyenne, les salaires étaient plus élevés pour ces jeunes. Les emplois duraient en général dix fois plus longtemps. Ces emplois étaient aussi différents en ce sens qu'ils fournissaient dans la grande majorité des cas une expérience de travail dans la carrière.

Lorsqu'une jeune personne veut entrer sur le marché du travail canadien, son plus gros handicap est de n'avoir pas d'expérience ni par conséquent de lettre de recommandation d'un employeur antérieur. La ministre a changé tout cela. A peu près la moitié plus de jeunes travaillaient, la plupart dans un domaine de carrière où ils ont pu obtenir cette première lettre de recommandation tellement importante. Cette lettre montre à un futur employeur à long terme que la jeune personne a satisfait aux critères, connaît le travail et possède les aptitudes que nécessite le genre d'emploi recherché. C'était là un progrès très net. Et pourtant, à la Chambre comme au comité, les deux partis d'Opposition continuent de haranguer la ministre comme s'il y avait quelque chose de mal à ce que des jeunes obtiennent un emploi dans un domaine de carrière. C'est comme si ce n'était pas bien de créer davantage d'emplois plus durables et mieux rémunérés en dépensant le même montant d'argent.

C'est à se demander s'il y a une logique dans les critiques que nous entendons jour après jour à la Chambre. Un des programmes destinés aux jeunes que le gouvernement a décidé de supprimer, c'est le programme Katimavik. Il y a eu tout un débat à la Chambre à ce sujet. Un sénateur a même fait la grève de la faim. J'ai téléphoné aux bureaux de Katimavik et j'ai appris qu'en 1984-1985, dernière année pour laquelle on possède des données, le programme a coûté 48 millions de dollars. J'ai découvert que 4,092 jeunes ont commencé le programme. Si on divise les deux chiffres, on obtient le chiffre de \$11,730 par jeune pour une expérience d'une durée de neuf mois. Cependant, seulement 2,823 jeunes ont achevé le programme. Si l'on divise ces deux chiffres on obtient \$17,003 par jeune pour une expérience de neuf mois. Est-il raisonnable de dépenser \$2,000 par mois pour un tout petit groupe de jeunes choisis essentiellement au hasard? Ces jeunes n'ont pas de problèmes particuliers, de difficultés d'apprentissage ou de handicaps. Rien n'indique qu'ils ont des besoins très différents de la plupart des jeunes. Dans le cadre du programme Katimavik, nous avons dépensé pour chacun de ces jeunes choisis au hasard une somme bien supérieure au seuil de la pauvreté pour une famille de quatre personnes.